

★ EDITO ★

Dans la situation où se trouve notre pays, il ne nous est pas paru opportun de publier un « En Bref » classique. Mais la vie associative se poursuit, c'est pourquoi vous trouverez **ci-dessous la prise de position de la COFAC**, dont nous sommes membre, et **en page 4 un communiqué de la FNCC**. Par ailleurs, vous trouverez au verso l'annonce de la rencontre des membres de nos associations à La Rochelle. Nous entendons poursuivre le travail mené en commun avec Inter Film et le groupe CINEMA, en interrogeant le rôle et la place des ciné-clubs aujourd'hui. Nous ne manquerons pas de revenir vers vous et ce sans doute avant la rentrée. D'ici là, souhaitons nous de garder tous du cœur à l'ouvrage en cette période complexe.

TRIBUNE COFAC JUIN 2024

« Nous, responsables d'associations culturelles, reconnaissons la pleine légitimité des revendications pour le pouvoir d'achat, la sécurité, ou l'aspiration à une vie plus digne des Français et affirmons que le choix de nos prochains représentants ne doit pas faire l'impasse sur la Culture.

Alors que la France semble fragmentée et traversée par la haine et l'exclusion, les membres de la COFAC, engagés dans la culture émancipatrice et inclusive avec tous et toutes, ressentent le besoin de s'exprimer à la veille d'un scrutin majeur pour le pays.

Partout, avec les enfants et à tous les âges de la vie, sur nos chantiers de restauration du Patrimoine, dans la gestion et l'accompagnement de nos musées, dans nos orchestres, sur nos scènes, sur nos écrans, sous nos chapiteaux, dans nos fêtes et dans nos associations, dans les territoires ruraux, les villes et les quartiers, nous rendons vivantes les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité et soutenons qu'en privilégier une seule, ou renoncer à une seule, signifie renoncer à toutes. La laïcité est aussi notre principe de fonctionnement. La pluralité des opinions politiques de nos membres n'empêche pas que nous nous reconnaissons tous dans les valeurs humanistes et universalistes qui sous-tendent notre République.

La Culture est le socle de notre République parce qu'elle présuppose l'existence de citoyens éclairés. Les droits culturels assurent l'égalité dignité des personnes, le respect de

la diversité et le lien entre les personnes. La culture forge les valeurs communes et la cohésion sociale essentielles à notre pays, mises en oeuvre par la vie associative. Cependant, pour écrire une histoire commune, elle doit être partagée et non vécue dans des bulles qui ne savent plus se parler. Ainsi, partager nos ressources culturelles conduit à l'émancipation et à une société plus tolérante, juste, et inclusive.

Notre culture commune ne saurait se limiter à celle qui vient du passé sous peine de nous priver tous d'avenir. Elle ne saurait être réservée à quelques-uns sous peine de détruire irrémédiablement la société.

Notre Culture est chaque jour menée, partagée et transmise avec les artistes, amateurs ou professionnels, les Institutions publiques, les millions de bénévoles et les 200 000 salariés des 350 000 associations culturelles qui œuvrent pour l'ensemble de la population sans discrimination.

Aussi, parce que penser faire Nation sans d'abord faire société est une illusion, la question culturelle et celle de la vie associative ne peuvent plus rester absentes des débats.

Alors forts de ces valeurs mises en actes chaque jour sur tout le territoire, nous nous mobilisons pour qu'elles soient défendues et prises en compte dans la prochaine Assemblée.

Nous appelons donc chacun et chacune à se mobiliser pour interroger les candidats et à user de son droit de vote en toute connaissance de cause. »



N'oubliez pas de répondre au 8^{ème} Baromètre COFAC ! *

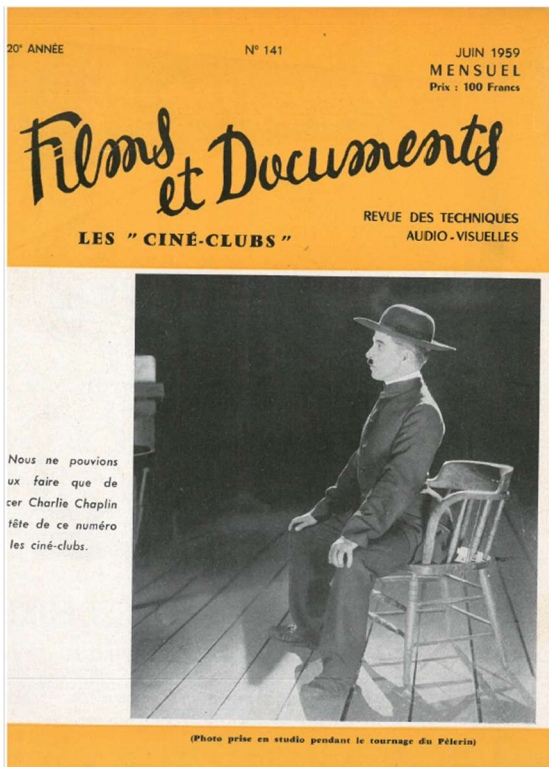
CETTE FOIS-CI LES THEMATIQUES SONT LES SUIVANTES :

- I - IMPACT DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES SUR LES ASSOCIATIONS CULTURELLES
- II - BÉNÉVOLAT DE RESPONSABILITÉ ET ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

<https://territoires-cinema.fr/2024/06/04/participez-au-8e-barometre-flash-de-la-cofac/>

* JUSQU'AU 24 JUIN

Nous avons retenu le thème « *Le ciné-club aujourd'hui* », poursuivant la réflexion engagée lors d'une précédente rencontre. Territoires et Cinéma, le groupe CINEMA et Inter Film réuniront à nouveau leurs membres présents lors du Festival du Film FEMA de La Rochelle, le 03 juillet, afin d'échanger en vue de la rencontre du 05 octobre 2024 qui se tiendra dans le cadre de la 7ème édition du Festival « Paris 14, territoire de cinéma » à Paris, dont nous vous parlons plus bas.



Nous ne pouvions
ux faire que de
cer Charlie Chaplin
tête de ce numéro
les ciné-clubs.

(Photo prise en studio pendant le tournage du Pèlerin)

Pour rappel : Christophe GAUTHIER, historien de cinéma était intervenu sur l'aspect historique lors d'une de nos rencontres en commun à La Rochelle :

« *Le Mouvement des ciné-clubs est centenaire : première séance officielle de ciné-club en janvier 1920, sous l'égide de Louis Delluc, animée par un homme de théâtre, André Antoine, qui a fait une conférence sur l'histoire du cinéma en 1920. Les premiers ciné-clubs n'ont pas eu une existence très longue mais dans les années 20, il y a une efflorescence de ciné-clubs : Club français du cinéma, Ciné-club de France, Club des amis du 7e art fondé par Ricciotto Canudo, à l'origine de l'expression 7ème art.*

Dès 1929, première fédération française de ciné-clubs dirigée par une femme Germaine Dulac, réalisatrice. Le secrétaire général était Robert Jarville, militant syndicaliste dans les années 30, puis à la tête du Syndicat général des travailleurs de l'industrie du film. Cette fédération disparaît à la fin des années 30. Dans cette première fédération qui dure jusqu'à la fin des années 30 (il y aura une nouvelle fédération à la Libération) une figure célèbre : Jean Vigo qui anime le ciné-club de Nice. Histoire et identité intéressantes par la présence de femmes, de syndicalistes, de cinéastes. Qu'est ce qui fonde l'activité d'un ciné-club dès les années 20 ?

C'est ce que j'ai appelé « le protocole cinéphile », c'est la manière dont on fixe une séance qui est une projection de film, encadrée d'une présentation et d'un débat. Cela vous paraît évident mais cela ne l'était pas dans les années 20. Charles Léger, dans un ciné-club qu'il a créé, la Tribune libre du cinéma, qui, en 1925, a institutionnalisé ce principe de la présentation, de la projection suivie d'un débat.

Ce qui m'intéresse, c'est ce que cela induit, de faire une présentation de manière systématique, c'est que cela va susciter une littérature, cela va amener les animateurs de ciné-clubs à créer des outils pour mieux présenter les films, donc à faire des fiches, donc à nourrir ces fiches, donc à faire des revues qui se sont développées dans l'après deuxième guerre mondiale.

La question de la présentation et du débat est centrale car elle va produire une littérature spécifique qui n'est pas la critique cinématographique, c'est quelque chose d'autre. Il estime que cela est la cause d'un désintérêt des historiens pour ces revues des fédérations, la plupart disparues aujourd'hui. »



LES BELLES NUITS DE LA ROCHELLE

COMME dans tant de villes de France, il existe à La Rochelle une équipe de jeunes qui entretient de toutes ses forces l'étincelle du bon cinéma. Mais il n'est pas toujours facile de lutter contre l'inertie de 70 000 habitants : malgré tout, il faut tenir, il faut poursuivre... Et coup sur coup, trois manifestations viennent de prouver aux Rochelais qu'ils ont le goût du ciné-club — certains toujours sans détachement aucun. C'est d'abord la présentation de *Giuseppe Mérisi* dirigée par Fernand Ledoux, son principal interprète, et Pierre Verry, son scénariste-adaptateur-dialoguiste. Soit fort réussie à tous les points de vue où les conditions techniques et scénaristiques des deux conférences produisent une fort intéressante lumière sur le film d'abord, puis sur l'histoire du ciné-club.

Un club doit se renouveler...

L'ASSOCIATION *Cinéma* est l'association de ciné-clubs et de cinéastes. Elle a été créée en 1946 (Plaque tournante). Le ciné-club mouvement du *Cinéma* est né en 1946. Depuis la création, le club a donné 200 séances dont une centaine ont été consacrées à l'écran de cinéma — artistique et technique, humaine et sociale, philosophique et scientifique. Pris de 50 % des films présentés sont français. *Cinéma* a révélé ou réhabilité de nombreux films de tout mélange et de tout format, en particulier l'extrême-droite réalisation de Rune Hagberg. Après le programme vient le café. Certains critiques ont dédaigné cette œuvre : mais Rune Hagberg, par film et par œuvre, est un grand homme et nous devons l'aider. Ainsi *Cinéma* s'est-il présenté trois fois de film, une œuvre à lire, et organisé des débats ou des conférences, auxquels participent des cinéastes, artistes, philosophes, etc. Par ailleurs, une cinquantaine d'épreuves ont été faites au cours de ses séances, notamment par : A. Arnaud, G. Charrenod, J. Mitty, J.-J. Gauthier, H. Pansard, C. Marquis, J. Puyard, R. Lallo, P. Devaux, C. Bourdet, M. L'Héritier, C. L'Herminier, P. Le Clézio, H. Jeanson, P. Lacroix, J. Catala, H. Akoun, Romberg, Hotté, H. de Warquier, D. Thivierge. C'EST trois adhérents *Cinéma* composition libérale, à divers professeurs. La proportion d'un tiers pour les deux clubs est décevante et surprenante. Si elle est dépassée, le club perd son caractère de club : il n'est pas attrapé, le club manque de vitalité. La parole en général : aux deux extrêmes, on doit distinguer des clubs purement étudiants et des clubs purement ouvriers. Une carrière assez « romantique », pleine de hauts et de bas. Je crois qu'un club se doit jamais de se limiter à ses horaires habituels. Il faut au contraire se créer des difficultés, modifier les horaires, varier les habitudes. Il faut renouer aux succès habituels. Pour le mouvement du *Cinéma*, c'est-à-dire un des principes est le suivant : quelque chose s'est créé, mais il faut l'élever jusqu'à l'éternité. Substituer une section, en créant immédiatement une autre, nous ne nous sommes jamais découragés. *Cinéma* a voulu réunir en lui-même toutes les formes possibles de ciné-club : films de répertoire, classiques ou vieilleries ; films inédits ou boy-scouts, méconnus ou inconnus, érotiques ou discrets ; films inédits, c'est-à-dire le meilleur ou le pire, mais dominant lors la plupart du temps à des discussions passionnées (Les Amis de Verone) et contribuant à la formation du goût critique — conférences avec projections — séances de courts métrages et de films d'animateurs. En 1948, sous le nom de Plaque tournante, j'avais conçu un club « en trois personnes » : l'Association *Cinéma* (philosophie du cinéma, le film et les cinéastes) ; le *Cinéma* (aspect culturel, social et international des cinéastes) ; le *Cinéma* (art, devenu *Cinéma*, est né le premier. Mais les cinéastes n'ont manqué pour créer les deux autres clubs — un modèle de club est dans la formule de club existante et les grouper dans une association. L'association *Cinéma* est devenue au temps une étiquette de ciné-clubs progressivement différenciés. Ces trois clubs correspondent à une triple dimension : culturelle, sociale, esthétique. L'association *Cinéma*, née de la culture cinématographique, médiateur entre l'enseignement scolaire et le cinéma de la société.

Au cours des débats qui ont suivi cette intervention les participants ont rappelé l'importance des stages de Marly. Ils ont constaté que, d'un contexte où les moyens générés par l'activité et les soutiens publics permettaient les revues, les stages, l'activité ciné-club d'aujourd'hui, bien qu'abondante, s'appuie aujourd'hui sur d'autres leviers.



C'est ce que nous nous efforcerons de travailler ensemble, afin donc d'aboutir à la rentrée à une réflexion actualisée, un constat et des perspectives. En effet, ce maillage du territoire, par des cinéphiles engagés dans des associations oeuvrant à la diffusion de la culture par le film, mérite un temps de réflexion collective. Au côté des salles art et essai, et en les soutenant – salles art et essai qui ne sont pas sans lien avec le travail anciennement mené par les ciné-clubs depuis la Libération – les associations que sont les ciné-clubs évoluent dans leur territoires comme des acteurs culturels dynamiques dans la vie de la cité. Nous reviendrons vers vous bien entendu pour vous tenir informés de l'avancée de ces travaux.

★★★★★

LE FESTIVAL FEMA 2024 [HTTPS://FESTIVAL-LAROCHELLE.ORG/](https://festival-larochelle.org/)



RÉTROSPECTIVES • MARCEL PAGNOL - 13 films • NATALIE WOOD - 7 films • CHANTAL AKERMAN - 18 films

HOMMAGES • BENJAMIN NAISHTAT - 4 films • FRANÇOISE FABIAN - 8 films • MICHAEL HANEKE - L'intégrale en 17 films •

D'HIER À AUJOURD'HUI • Chefs-d'œuvre et raretés en version restaurée ou rééditée - 20 films dont "Napoléon vu par Abel Gance" • 7 programmes : Du cinéma expérimental avec Braquage • Des films d'étudiants marocains de l'École de Łódź • «Travestissons-nous !» • L'actrice mexicaine Ninón Sevilla, héroïne des mélodrames mexicains • La cinéaste pionnière Márta Mészáros • L'audacieuse Yannick Bellon avec un focus en deux films •

ICI ET AILLEURS - 29 films • Les coups de cœur de l'année, inédits ou présentés en avant-première, par des cinéastes du monde entier • Courts métrages de la Région Nouvelle-Aquitaine / Alca – Fenêtre sur courts • Carte blanche Fifca – Festival International du Film Court d'Angoulême •

LE FEMA DES ENFANTS

<https://festival-larochelle.org/le-fema/le-fema-des-enfants/>

AU CŒUR DU DOC - 18 films • Le Fema crée cette année une nouvelle section, en présence de nombreux cinéastes •

LES LEÇONS DU FEMA • LEÇON DE MUSIQUE animée par Stéphane Lerouge en présence d'Amine Bouhafa (compositeur) et de Patricia Mazuy (cinéaste) • LEÇON DE MONTAGE animée par Yann Dedet avec François Gédigier (monteur) et Grégoire Hetzel (compositeur) • LEÇON DE RESTAURATION DE FILMS avec André Labbouz (Gauguin) et Tessa Pontaud (Pathé) • TABLE RONDE •



UNE JOURNÉE DANIEL DAY-LEWIS - 5 films •

EXPOSITION • Une exposition en « 3 pauses » photographiques et 11 clips autour de Richard dans 4 lieux de La Rochelle : La Sirène, le Carré Amelot, la tour de la Lanterne et la Galerie Ephémère •

En partenariat avec la Sirène – Espace musiques actuelles de l'agglomération de La Rochelle, le Centre des monuments nationaux, Astre – Réseau arts plastiques et visuels en Nouvelle-Aquitaine et le réseau Diagonal.



Dans ce contexte électoral bousculé, la FNCC a également publié le 13 juin 2024 un communiqué sur les enjeux culturels. Elle tiendra comme tous les ans ses rendez-vous dans le cadre du Festival d'Avignon. Plus de détails ci-dessous :



ELECTIONS LÉGISLATIVES 2024 : OUI, L'ENJEU DÉCISIF DE LA CULTURE

Dans ce moment de crispation politique où l'on peut craindre la montée d'un esprit d'intolérance et de repli sur soi, nous – élues et élus de la FNCC – estimons nécessaire de réaffirmer les valeurs de notre Fédération pluraliste.

La défense d'un humanisme ouvert sur la diversité, la promotion de la liberté, des droits culturels et de l'émancipation individuelle et collective de toutes et tous constituent notre bien commun, l'horizon de notre ambition.

Aujourd'hui, à l'orée d'élections législatives précipitées, nous estimons indispensable de rappeler :

- que, par sa mention dans le Préambule de la Constitution de 1946, la culture est partie prenante du pacte républicain,
- que la liberté d'expression, de création et de diffusion inscrite dans la loi de la République est indispensable à toute société démocratique,
- et que la pérennité du partenariat entre les pouvoirs locaux – qui assurent 70% des financements publics de la culture – et l'Etat dans le respect de la libre administration des collectivités territoriales est la condition de la vitalité artistique et culturelle dans notre pays.

La FNCC réclame vivement que la culture soit présente dans les débats électoraux. Elle engage ses candidates et ses candidats à faire connaître aux électrices et aux électeurs leurs propositions et à dire leur conception du rôle de la culture dans notre société.

Les enjeux culturels sont cruciaux pour l'avenir de la République culturelle décentralisée pour laquelle la FNCC milite depuis sa création en 1960, République où chacune et chacun peut accéder, contribuer et participer à la construction de notre imaginaire partagé.

La FNCC



JOURNÉES D'AVIGNON 2024

« Ce sera par un séminaire (réservé aux adhérents) autour du rapport Woerth sur la décentralisation, et plus précisément sur ses propositions de réintroduire la notion de "chef de file" pour la compétence culture et de flécher vers le patrimoine naturel ou culturel exceptionnel une part de la Dotation globale de fonctionnement (DGF), que la Fédération débute ses Journées d'Avignon 2024. Deux autres rendez-vous seront ouverts à tous les élu.es : "L'itinérance artistique en milieu rural/retour d'expérience : modalités, succès, échecs, freins..." en écho au Printemps de la ruralité et "Quelles perspectives pour les villes labellisées Villes et Pays d'art et d'histoire ?" dans le cadre de la réactualisation des critères du label initiée par le ministère de la Culture.

Mardi 9 juillet - Hôtel de Ville d'Avignon, (réservé aux adhérents)

16h30 : séminaire des adhérents
La culture dans le projet de la réforme territoriale (rapport Woerth). Le rapport "Décentralisation : le temps de la confiance" rédigé par le député de l'Oise Eric Woerth dans le cadre de la mission que lui a confiée le président de la République comporte deux propositions qui concernent la culture : une réintroduction de la notion de "chef de file" dans les domaines de la compétence partagée (lois NOTRe et LCAP), dont la culture, et la perspective d'un fléchage vers le patrimoine naturel ou culturel exceptionnel d'une part de la DGF. Ce temps de réflexion collective à Avignon sur des enjeux qui sont au cœur de nos délégations sera nourri d'une présentation du contenu culturel du rapport Woerth et de ses possibles implications dans la construction des politiques culturelles locales. Avec, pour objectif, la rédaction d'une contribution de notre Fédération aux débats à venir autour de ce rapport.

Mercredi 10 juillet - Maison Manon, place des Carmes - 10h30 : atelier d'échange (élu.es adhérents et non adhérents)

L'itinérance artistique en milieu rural. Retour d'expériences : modalités, succès, échecs, freins... L'itinérance artistique, que ce soit celles des cirques, des arts de la rue, du cinéma, du rayonnement hors les murs des institutions culturelles, des résidences d'artistes... constitue plus qu'une manière particulière, complémentaire, de l'action culturelle. Il s'agit d'une modalité d'actions de proximité notamment précieuse pour le développement des politiques culturelles en territoires ruraux. En écho au Printemps de la ruralité initié par la ministre de la Culture et dans la perspective d'un travail de la FNCC à mener au long cours, notamment via l'organisation de sessions de formation, cet atelier permettra un partage d'expériences entre élu.es sur l'itinérance artistique afin d'en identifier les modalités, les succès, les échecs, les freins...

Espace de la Région Sud, rue des Fourbis-seurs 14h00 : atelier d'échange (élu.es adhérents et non adhérents)

Quelles perspectives pour les villes labellisées Villes et Pays d'art et d'histoire ? Créé il y a près de 40 ans, le label "Ville et Pays d'art et d'histoire" compte aujourd'hui près de 200 communes ou groupements de communes. Il a pour objectifs la valorisation et la médiation du patrimoine auprès des habitants, des jeunes publics et des visiteurs, ainsi que la promotion des projets d'aménagement du territoire et l'évolution des pratiques de construction afin de permettre aux personnes de s'approprier la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. Le ministère de la Culture a entrepris une réactualisation de ses critères, notamment pour mieux prendre en compte l'essor des Pays – groupements de communes – d'art et d'histoire, mais aussi pour en adapter les exigences à la lutte contre le changement climatique et la crise énergétique. La FNCC estime indispensable de donner la parole aux élu.es : ce sont eux qui mettront en place le label dans leurs territoires. Les collectivités de ce réseau doivent jouer un rôle moteur pour imaginer des solutions, méthode qui était au cœur du congrès de la FNCC à Marseille. »

Judi 11 juillet Conseil d'administration